

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 28 avril 2026

Date de convocation :16/04/2026

Date d'affichage :16/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frank COCAIGN, Maire

**Présents** : L'ensemble des conseillers municipaux : Frank COCAIGN – Sophie AUTRET – Eric LE DUFF – Stéphanie DOUGUET – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO - Paul GOARANT - Olivier LE BIHAN – Vanessa MAILLET – Anaïs XAVIER – Julien LE BRUN – Jean-Michel BRIS - Natalia DELACOURCELLE — Lisa KERBRAT – André MILIN – Isabelle BLOCH – Sébastien LE LEZ – Aurélie RIOU — Jean-François SALAUN – Sylviane LETTY - Philippe BOREL – Laura MILIN – Jean-Claude LE BOULC'H – Sandra PAUGAM – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON-DE BIE – Georges LE STUM

à l'exception de : - - - -

**Procurations** :

Marlène ILHEU pour Jean-Michel BRIS (à partir de 19h30)

Sébastien LE LEZ pour Julien LE BRUN

Isabelle BLOCH a été élue secrétaire de séance.

### **1-1 2 Vote du Compte Unique Financier (CFU) Lotissement des Primevères 2025**

Il y a lieu d'approuver les résultats comptables du Budget Annexe Lotissement des Primevères, tout comme ceux du Budget général de la Commune.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-12,  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2025 approuvant le Budget Primitif du Lotissement des Primevère 2025 ainsi que les décisions modificatives de l'exercice,  
Après l'exposé de Stéphanie DOUGUET, Adjointe aux Finances, à l'Assemblée sur les conditions d'exécution du budget, le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siège sous la présidence de Sophie AUTRET, 1<sup>ère</sup> Adjointe, afin de procéder au vote.

Ces résultats peuvent être présentés selon le tableau qui suit :



		DEPENSES	RECETTES
Réalisations 2025	Fonctionnement	115 914,45 €	115 914,45 €
	Investissement	115 914,45 €	88 664,63 €
Résultat 2025	Fonctionnement	0,00 €	
	Investissement	-27 249,82 €	

Restes à réaliser	Investissement		
Report N-1	Fonctionnement		+ 124 530,66 €
	Investissement	- 79 664,63 €	
Résultat cumulé	Investissement	-106 914,45 €	
	Fonctionnement		+ 124 530,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve, par 26 voix pour (le Maire ne prenant pas part au vote), le CFU Lotissement des Primevères pour l'exercice 2025.



Fait à CLEDER, le 29/04/ 2026  
Pour extrait certifié conforme

Frank COCAIGN  
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

